

**2 8 AVR. 2021**

LYON, LE  
NOS RÉF. SD/2021-04  
CONTACT Contrôleur général Serge DELAIGUE  
TÉLÉPHONE 04 72 84 36 71  
COURRIEL ddmsis@sdmis.fr

Monsieur le président départemental  
Syndicat autonome  
19 avenue Debourg  
69007 LYON

## Réponse à vos courriers

Monsieur le président,

J'ai bien reçu l'ensemble de vos courriers.

En ce qui concerne votre demande de revalorisation de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT), j'ai souhaité, dès ma prise de responsabilité en tant que présidente du conseil d'administration du SDMIS, inscrire au conseil d'administration du 25 novembre dernier, comme premiers dossiers du SDMIS la revalorisation de l'indemnité de feu pour les sapeurs-pompiers professionnels avec application rétroactive au 26 juillet 2020 et le versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19 pour les salariés.

Les efforts financiers importants engagés par le SDMIS et ses financeurs pour prendre en compte ces deux décisions ne permettent pas d'envisager d'évolution de l'IAT au cours de l'année 2021.

Concernant votre question relative au repos de sécurité des sapeurs-pompiers qui évoluent en caserne à gardes postées, le rapport 2019 d'évaluation du SDMIS de l'inspection générale de la Sécurité civile de la DGSCGC du ministère de l'Intérieur ne m'alerte sur aucun des points que vous évoquez.

Sur le sujet des vaccinations contre la COVID-19 par les sapeurs-pompiers, vous avez pu constater que le SDMIS applique pleinement le décret n° 2021-272 du 11 mars 2021, et est ainsi totalement engagé dans l'augmentation des compétences des sapeurs-pompiers dans le domaine du secours d'urgence aux personnes.

Pour ce qui concerne votre demande d'ouverture d'une enquête interne prévention des risques sociaux dans le cadre des événements sociaux de fin 2018, sachez que je ne l'envisage pas du fait d'une enquête judiciaire en cours.

Enfin, concernant votre demande de rencontre, je vous invite à participer à une réunion, dans le cadre des rencontres semestrielles avec les organisations syndicales du SDMIS, dans le strict respect des conditions sanitaires en vigueur, notamment de distanciation physique et avec port obligatoire du masque :

**le mercredi 9 juin 2021 à 15h15**  
**Salle de direction A et B**  
**17 rue Rabelais - 69003 LYON**

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer, dès que possible par courriel à [ddmsis@sdmis.fr](mailto:ddmsis@sdmis.fr), la composition de votre délégation qu'il conviendra de limiter à 3 personnes.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Zémorda KHELIFI  
Présidente

